



 LEGENDRE

# Stratégie environnementale

# Sommaire.

03

Edito

04

Contexte

04

Gouvernance et stratégie

10

Annexes

## PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Cette charte s'applique à la société GROUPE LEGENDRE SAS et à l'ensemble de ses filiales contrôlées, en France comme à l'international.

## RUBRIQUES DES ÉVOLUTIONS SUCCESSIVES

V1	Nom	Fonction	Date
Rédaction	Mael Morelle	Directrice de l'Ingénierie et Transitions durables	26 février 2026
	Benoit Schmitt	Directeur Stratégie environnementale	
Approbation	Vincent Legendre	Président	1 <sup>er</sup> mars 2026



À travers sa stratégie environnementale, le groupe Legendre formalise ses engagements pour intégrer durablement les enjeux environnementaux dans sa stratégie, sa gouvernance et ses opérations.

Parce que construire ne se résume pas à ériger des ouvrages ; cela implique de contribuer à un patrimoine durable, en prenant en considération les territoires, les ressources disponibles et les générations à venir.

Conscients de cette responsabilité, nous affirmons un cap clair : construire pour transmettre.

Concrètement, cinq principes guident notre action :

- 1. Cohabiter avec le vivant** – reconnaître et comprendre notre dépendance aux écosystèmes et intégrer leurs limites dans nos modèles
- 2. Faire mieux avec moins** – considérer la rareté croissante des ressources comme un moteur d'innovation.
- 3. Habiter les territoires** – construire en renforçant les liens humains, l'utilité sociale et l'ancrage local.
- 4. Incarner nos engagements** – appliquer à nous-mêmes les exigences que nous portons : montrer l'exemple, dans nos pratiques quotidiennes comme dans nos choix d'investissement.
- 5. Grandir sans se perdre** – poursuivre notre développement en restant fidèles à nos valeurs et à nos responsabilités.

Nous faisons vivre ces principes pour construire une croissance qui conjugue performance économique, performance technique, responsabilité environnementale et engagement sociétal, en cohérence avec les exigences CSRD.

Cette stratégie repose sur l'analyse de double matérialité du Groupe Legendre, identifiant nos enjeux prioritaires :

- Changement climatique et émissions de CO<sub>2</sub> (ESRS - E1)
- Protection des écosystèmes et biodiversité (ESRS - E4)
- Gestion des ressources et économie circulaire (ESRS - E5)
- Qualité et responsabilité envers nos collaborateurs (ESRS - S1)
- Ethique et conduite des affaires (ESRS - G1)

Le Groupe Legendre a identifié trois enjeux environnementaux majeurs. En conséquence, une direction dédiée à la transition durable, dotée d'un important volet environnemental, a été mise en place. Les orientations stratégiques et de gouvernance présentées résultent d'une réflexion approfondie menée depuis deux ans.



**Vincent LEGENDRE**  
*Président de Legendre*

Ce document s'applique à l'ensemble des activités du Groupe Legendre, en France et à l'international, sous la coordination de la Direction de la Transition Durable, garante de l'intégration des enjeux ESG dans nos opérations et de leurs suivis.

## CONTEXTE

Legendre exerce des métiers – construction et immobilier – directement dépendants des conditions climatiques et des ressources naturelles.

Les vagues de chaleur, épisodes de pluies intenses ou tensions sur l'eau impactent concrètement nos chantiers : sécurité des équipes, organisation des travaux, délais. Dans le même temps, nous savons que notre activité a un impact. Construire implique de mobiliser des matériaux, de consommer de l'énergie et de générer des émissions et des déchets.

Notre responsabilité est double : nous adapter aux effets du changement climatique qui affectent nos opérations et être acteur de son atténuation.

## GOVERNANCE ET STRATEGIE

Les Directions Transition Durable et QSE, rattachées à la Direction Générale, ont la charge de la mise en œuvre et du respect de la stratégie environnementale. Celle-ci fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction de la Transition Durable, collecte, analyse et consolide l'ensemble des indicateurs environnementaux. Depuis 3 ans, ces résultats sont publiés chaque année dans le rapport RSE.

Le rapport RSE initial sera remplacé par le rapport de durabilité, dont la publication est prévue en 2028. Ce document présentera l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement, la société et la gouvernance (ESG), ainsi que l'influence de ces aspects sur la performance et les risques futurs de l'organisation. La transition vers ce rapport de durabilité représente une avancée significative par rapport au rapport RSE, témoignant de la progression en maturité du Groupe.

Ce rapport de durabilité est structuré par la directive Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), qui nous impose à partir de 2028 sur l'exercice 2027, de publier nos informations standardisées selon les normes European Sustainability Reporting Standards (ESRS).

A ce titre, établir un plan de transition est essentiel pour décider d'une stratégie, la déployer en interne, mais aussi répondre à l'ensemble de nos parties prenantes.

## **ETAPE 1** Création de la Direction de la Transition Durable & Synthèse actuelle de la stratégie environnementale - introduction au plan de transition

Depuis septembre 2025, une direction de la transition durable rassemble des experts pour renforcer la performance ESG du Groupe, notamment dans les domaines du carbone, de la biodiversité et de l'économie circulaire, au sein d'un pôle dédié à la stratégie environnementale.

Ce document présente les enjeux, objectifs, moyens et indicateurs retenus pour la stratégie environnementale, commune à toutes les activités du groupe en France et à l'international. Cette introduction constitue la première étape concrète des engagements pris. La stratégie environnementale sert de base au plan de transition environnementale, une phase clé de sa mise en œuvre.

déterminée de solliciter ou d'accepter un avantage indu en vue d'accomplir, ou de s'abstenir d'accomplir, un acte entrant dans le cadre de ses fonctions.

## **ETAPE 2** L'écriture du plan de transition environnementale

Le plan de transition répond aux exigences réglementaires, notamment celles de la CSRD, mais il sert surtout à mettre en avant notre performance en matière de durabilité. Au-delà des réponses apportées aux ESRS identifiés dans notre analyse de double matérialité, ce plan reflète aussi l'identité du Groupe et sa prise de position sur cinq principes fondamentaux. Ces principes guideront nos objectifs, et nous comptons aller bien plus loin que les simples normes ou obligations imposées sur ces sujets.



Ce plan, élaboré en collaboration étroite entre la Direction de la Transition Durable et le COMEX, permet de l'intégrer au plus haut niveau et d'obtenir l'adhésion de tous les métiers.

Nous sommes convaincus qu'un engagement fort des Directeurs Généraux est le gage de la mise en action des collaborateurs.

Le plan de transition constitue la seconde étape essentielle de cette démarche en cours, et a pour objectif d'organiser la planification des enjeux dans le temps, condition indispensable à sa réussite.

Ce plan est actuellement en cours de rédaction. Rédigé conjointement par le comité exécutif du groupe et la direction de la transition durable, il sera élaboré à travers plusieurs étapes au cours de l'année 2026.

Les deux premières phases ont consisté en des ateliers de sensibilisation aux enjeux environnementaux, suivis d'ateliers internes d'élaboration de scénarios animés par la direction de la transition durable. La troisième phase vise à arbitrer et prioriser les actions à mettre en œuvre à court et long terme, ainsi qu'à définir les ressources nécessaires à leur réalisation. Cette étape stratégique est co-pilotée, pour chaque thématique, par un membre du comité exécutif, garant de la démarche d'élaboration du plan et par un membre de l'équipe Transition Durable expert de la thématique.

### **ETAPE 3 Déploiement adapté par agences/marchés**

Le troisième temps de cette démarche viendra par la déclinaison dans les agences de ce socle avec l'ajout de spécificités de marchés, la prise en compte des particularités régionales, ou encore la volonté pour certains d'approfondir l'une des thématiques avec plus d'ambition.

La direction de la transition durable a pour vocation de permettre à tout un chacun de s'approprier ce socle, de piloter une trajectoire avec les opérationnels en leur donnant les moyens de reporting dédiés pour suivre et piloter les indicateurs retenus.

#### **Biodiversité : Apprendre à limiter notre impact sur les milieux naturels**

Chaque projet modifie un environnement existant. Notre responsabilité est d'en limiter les effets délétères et d'en maximiser les effets bénéfiques.

Nous agissons pour :

- Prévenir et maîtriser les risques de pollution (air, eau, sols)
- Limiter les nuisances environnementales liées aux travaux
- Réduire l'impact de nos implantations sur les milieux naturels

Pour réduire notre empreinte locale, notre objectif est de travailler à une meilleure intégration environnementale de nos projets :

- Nomination d'un référent biodiversité en 2025, responsable des formations, du déploiement des actions sur les projets, de la remontée d'expériences et du partage de celles-ci
- Dès que cela est possible et pertinent, réalisation de diagnostics écologiques et aménagements en faveur de la biodiversité
- Adaptation des terrassements aux cycles biologiques lorsque possible
- Conservation au maximum d'éléments naturels existants (arbres, haies, prairies)
- Orientation de nos projets, lorsque le contexte le permet, vers la réhabilitation de friches ou de sites déjà artificialisés
- Acculturation aux enjeux environnementaux via un réseau d'animateurs internes formés avec la Fresque de la Construction (gestion des déchets, sobriété énergétique, préservation de la biodiversité) auprès des équipes opérationnelles et sur les chantiers
- Déploiement des bonnes pratiques sur nos chantiers via un réseau de compagnons ambassadeurs environnement : relais environnement sur les chantiers, en matière de gestion de l'eau, tri des déchets, consommations d'énergie
- Utilisation progressive de matériaux dont les impacts environnementaux sont certifiés par des FDES pour optimiser la conformité à la RE2020

## Mesurer et réduire notre empreinte carbone

Une référente carbone a été nommée à l'échelle du groupe en 2024, elle est rattachée au pôle stratégie environnementale de la Direction Transition Durable.

Sa mission principale est de mesurer chaque année nos émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3). Par son action, le COMEX et les directions d'agences ainsi que leurs équipes peuvent identifier leurs principaux postes d'émissions, et étudier les leviers qui leur permettent d'agir pour les réduire.

La référente carbone assume également des responsabilités transverses telles que la formation, le partage des connaissances, le transfert des savoirs, l'organisation de concertations et l'animation de comités sur des sujets spécifiques. Parmi ceux-ci figurent le béton bas carbone, l'attribution des fonds carbone aux actions de décarbonation durant les phases chantiers, ainsi que la structuration des données carbone en collaboration avec le contrôle de gestion, la direction des systèmes d'information et les équipes opérationnelles (commerce, étude de prix et travaux).

### Les actions depuis 2024 :

- Intégrer le carbone dès la conception des projets : l'ingénierie intégrée du Groupe (100 collaborateurs), dont 10 ingénieurs spécialisés sur la performance carbone, permet d'optimiser les conceptions dès les premières phases des projets. En étroite collaboration avec les équipes études de prix des différentes entités ainsi qu'avec les pôles conception (thermique, structures et lots techniques), elle garantit, dès la phase Avant-Projet Sommaire, une approche globale intégrant l'ensemble des dimensions du projet : structure, performance carbone, thermique, acoustique, fluides et maîtrise des coûts.
- Généraliser les Analyses de Cycle de Vie sur tous nos projets. Rendre accessible la maîtrise du budget carbone par les équipes opérationnelles, ce qui leur permet de prendre les bonnes décisions à tous les moments clés du projet : En phase de conception (dans l'optimisation de celle-ci) jusqu'en phase de travaux (dans le choix des matériaux, des produits et des entreprises).
- Accompagner les équipes dans le choix de solutions constructives moins émettrices. L'équipe d'ingénierie est disponible pour apporter du conseil lors des différentes phases du projet. Un budget en phase commerciale est prévu pour le suivi de la donnée carbone du projet durant sa phase réalisation.
- Permettre aux équipes de monter en compétences sur le calcul de bilan carbone propre à leur projet, en leur proposant des formations adaptées à leurs besoins.
- Réaliser notre bilan carbone annuellement selon deux méthodes : Une méthode opérationnelle qui nous permet d'analyser et de piloter nos émissions simplement et à tous niveaux. La méthode réglementaire pour se conformer aux protocoles internationaux et répondre aux attentes de nos parties prenantes (GHGP Scopes 1, 2 et 3).
- Viser une réduction de nos émissions, avec un premier objectif pour 2030, fixé à -30% d'émissions sur le scope 3 en valeur relative, par rapport à notre année de référence, l'année 2022. Pour les scopes 1 et 2, nous viserons un objectif plus ambitieux entre -40% et -60% en valeur absolue. La valeur exacte sera définie en fonction du nouveau référentiel SBTi V2 diffusé en fin d'année 2026.

## **Prendre en compte les risques climatiques dans la conception de nos bâtiments**

Le pôle "Enveloppe & Systèmes" de l'ingénierie intégrée au Groupe Legendre, composé de 10 collaborateurs, dispose d'une expertise en modélisation thermique dynamique permettant d'évaluer les risques d'inconfort et de proposer des solutions concrètes pour améliorer le confort d'été :

- Intégration, dans nos logiciels de simulation thermique (Pléiades-Comfie), de fichiers météorologiques prospectifs à horizon 2050 (scénarios type Météonorm RCP 8.5 issus des travaux du GIEC).
- Optimisation de l'implantation et de la conception architecturale : orientation, morphologie du bâti, surfaces vitrées, afin de capter les apports solaires en hiver et de limiter les surchauffes estivales.

Et pour réduire l'inconfort d'été :

- Augmentation des débits de ventilation si nécessaire et études des flux d'air pour favoriser la ventilation traversante et/ou intégration de brasseurs d'air ;
- Mise en place de protections solaires passives (brise-soleil fixes ou orientables, stores extérieurs, façades végétalisées) ;
- Renforcement de l'inertie thermique via le choix des matériaux, la composition des parois et les revêtements de sols et plafonds ;
- Étude de l'impact de la végétalisation en toiture.
- Intégration d'aménagements paysagers favorisant le rafraîchissement naturel : îlots végétalisés et zones d'ombrage, réduction des surfaces extérieurs en enrobés.

## Economie Circulaire : Mieux gérer les ressources

L'expertise ingénierie intégrée dispose de compétences en fluides, thermique, environnement et modes constructifs alternatifs. Nos bureaux d'études structures, multi-matériaux (bois, béton, métal), permettent de mobiliser le matériau le plus pertinent selon les usages et les contraintes du projet.

Pour appuyer ces compétences :

- Nomination d'un référent circularité en 2025 intégré à l'équipe Transition durable et spécialiste des matériaux
- Adhésion au réseau Cyneo afin de participer à une dynamique sectorielle et géographique autour du réemploi
- Développement d'expertises métiers en interne :
  - Industrialisation des matériaux bas carbone via des plateformes dédiées au sein d'un lieu appelé « Wood Park » pour la préfabrication bois avec :
    - Atelier de production de CCL construction, spécialisé dans la construction bois (structure, charpente)
    - Legendre Pack (construction modulaire, préfabrication 3D et 2D)
    - Kannwood : spécialisé dans les façades à ossature bois, isolées en béton de chanvre
  - OMS, filiale de construction métallique du groupe
  - Filiale R&D Ingénova, inventeur du procédé BoBé certifié (plancher bois comme prédalle + béton armé) avec une ATEX
    - Gestion en interne de l'approvisionnement en matériel grâce aux trois parcs du Groupe situés aux plus près des agences, en Bretagne, en Ile-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes

Si le réemploi n'est pas toujours possible, il doit devenir un réflexe étudié systématiquement :

- Identifier et promouvoir, lorsque cela est techniquement et économiquement pertinent, des solutions de réemploi, de réutilisation ou de recyclage des matériaux issus des chantiers
- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des équipes opérationnelles et achats afin de renforcer l'intégration des principes de circularité, de réemploi et de valorisation
- Collaborer avec des partenaires spécialisés pour structurer la filière
- Intégrer progressivement des critères environnementaux dans notre politique d'achats

Dans ce cadre, notre politique d'achats responsables formalise :

- Nos engagements en matière d'éthique, de transparence et de performance environnementale
- Les attentes vis-à-vis de nos fournisseurs sur la réduction carbone, la gestion des ressources, la conformité réglementaire et la traçabilité

En avril 2025, Legendre Construction S.A.S a obtenu la médaille de bronze Ecovadis avec un score de 66/100, soit + 7 points entre l'évaluation 2024 et 2025. Legendre Construction SAS fait partie du top 20% des entreprises évaluées par Ecovadis dans le secteur d'activité Construction de bâtiments.



## STRATÉGIE BÂTIE SUR L'INNOVATION CONSTRUCTIVE



### Imagin, à Gif-sur-Yvette

pour Legendre Immobilier

7 bâtiments, 139 logements, dont 4 maisons individuelles, un espace commercial, 220 places de stationnement, livraison fin 2026.

- Mise en œuvre du procédé FACILA – Ingénova (filiale R&D Groupe Legendre)
- Permet d'intégrer la pose des Façades à Ossature Bois (FOB) directement dans le cycle du gros œuvre, sans intervention d'un charpentier grâce à un système en acier partiellement noyé dans le béton.

### Réalisation de bureaux

pour le compte du Crédit Agricole Immobilier, d'une surface totale de 26 000 m<sup>2</sup>

- Substitution d'une partie du ciment par du laitier, co-produit de l'industrie sidérurgique dont le bilan carbone est 7 fois inférieur à un ciment moyen (CEM II). Le béton est réalisé directement sur le chantier grâce à une centrale à béton installée pour la durée des travaux.
- Façades courbes en béton apparent, réalisées avec des coffrages sur mesure intégrant des voiles en béton courbes et des coursives architectoniques, escalier fabriqué en préfabrication foraine, livraison début 2025.



### Confluence,

réalisé pour le compte de Emerige à Ivry-sur-Seine, 15 000 m<sup>2</sup> de bois seront installés

- 600 ml de coursives métalliques répartis sur 8 niveaux
- Réhabilitation structurelle d'une halle de 900m<sup>2</sup> au sol

### Projet Parker & Baker à Chessy,

Construction 147 logements et 4 maisons, un projet porté par LEGENDRE IMMOBILIER, et réalisé par les équipes CONSTRUCTION du groupe, pour réduire encore l'empreinte carbone du béton.

- Béton bas carbone, réalisé dans la centrale à béton positionnée sur le chantier directement.
- 9000 m<sup>3</sup> béton composé du ciment ACT, une innovation développée par notre partenaire Ecocem. Un béton prometteur dont le poids carbone est estimé deux fois plus bas qu'un béton classique.
- Ce projet, sous avis de chantier, démontre l'engagement du groupe envers l'innovation et la recherche continue de nouveaux matériaux en soutenant nos fournisseurs.



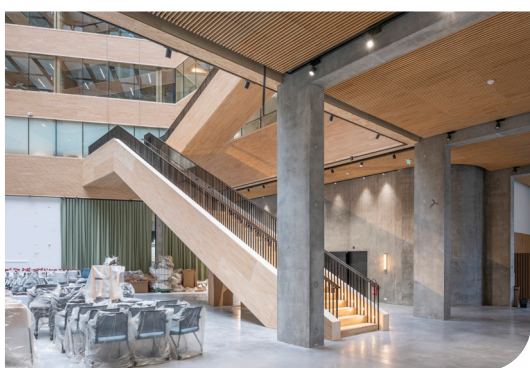
## APPROCHE ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE



### La Maison de l'Innovation à Nantes (44)

Bâtiment tertiaire de 15 300 m<sup>2</sup> situé sur l'Île de Nantes, destiné à regrouper les expertises numériques du Groupe La Poste, mêlant une structure bois à un socle en béton et de grandes façades vitrées, avec un atrium central

- Utilisation du bois de manière structurante (planchers CLT, poteaux et poutres en lamellé-collé), associé à d'autres matériaux (socle béton, façade métal et verre)
- Utilisation de matériaux en réemploi et d'aluminium recyclé pour certaines menuiseries et brise-soleils + matériaux biosourcés pour la structure principale
- Projet réalisé à 100 % en BIM (modélisation des données du bâtiment)
- Intégration d'actions d'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi (13 000 heures dédiées)
- Labélisations et certifications : label HQE, HQE – Bâtiment Durable Niveau Excellent, E2C1 (performance carbone), Label Ozmoz, Label BiodiverCity, Label Ready2Services)



**Village des Athlètes de L'Île-Saint-Denis** pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 - 22 bâtiments ayant accueillis les athlètes pendant les jeux, convertis en logements et autres usages

- 16 des 22 bâtiments sont réalisés en structure bois et/ou murs à ossature bois, ce qui représente plus de 9 000 m<sup>2</sup> de bois pour plus de 10 000 m<sup>2</sup> de surfaces boisées
- Utilisation du bois sous différentes formes : utilisé sous différentes formes : bois massif, modules 3D préfabriqués, ossatures bois, façades bois et procédés mixtes bois-béton
- Opération labellisée : BiodiverCity pour les lots PE5, PB10, PB8, et PA8-PA9-PA10, Niveau E3/C1 sur l'ensemble du projet + E3/C2 sur le PB8, BEE+ sur les logements du projet, BREEAM pour les bureaux sur les lots PA11 et PE5



### Construction du siège social de Méduane Habitat à Laval

- Structure intégrant une importante quantité de matériaux biosourcés en poteaux-poutres lamellé-collé, plancher bois CLT et murs à ossature bois préfabriquée.
- Forte préfabrication des murs à ossature bois intégrant des brise-soleil, menuiseries et bardage permettant de limiter les déchets et nuisances sur chantier
- Performances énergétiques et environnementales valorisées par le label E3C1 et des consommations alignées avec les exigences du label PassivHaus
- Matériaux biosourcés (laine de bois), chaudières à granulés, ventilation double flux, photovoltaïque 32 kW



Accompagnement du promoteur immobilier Emerige dans la **réalisation du complexe Acte VII**, un projet de 30 000 m<sup>2</sup> situé dans la ZAC Confluence à Ivry-sur-Seine

- Mixité des usages (salles de restauration, salle de sport, salle de conférence) et des matériaux (béton, bois, métal)
- Construction d'un niveau de sous-sol en sous-œuvre d'un bâtiment existant
- Substitution d'une partie du ciment par du laitier
- Structure : poteaux, poutres et planchers en bois posés en part propre par les compagnons Legendre
- Les équipes construction ont fait appel aux équipes d'OMS Construction Métallique pour la mise en œuvre des coursives et la réalisation des charpentes métalliques en toiture

### Construction de la résidence sociale

Petite Pierre dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

- Avant la démolition, recensement de l'état des matériaux puis dépose avec une association de réinsertion spécialisée dans le réemploi (Réavie) pour envoi vers des filières adaptées
- Lors de la démolition, récupération des gravats par Cemex pour tri et recyclage/ réutilisation pour la fabrication du nouveau béton
- Remise en état et réemploi d'éléments sur site : toiture végétalisée, 69 unités de lavabos, 44 unités de WC, 125 luminaires
- Réutilisation de matériaux tels que les garde-corps transformés en racks à vélos
- Collaboration avec Cycle Up pour le sourcing de matériaux à réemployer ex-situ



### Réalisation du siège

du bailleur Immobilière 3F du Groupe Action logement, 14 800m<sup>2</sup>

Marché global de performance relatif à la rénovation énergétique et aux aménagements intérieurs, 82-88 avenue de France à Paris 13<sup>e</sup>, futur siège de I3F (livraison 2<sup>e</sup> trimestre 2026)

- Label Osmoz - Levier Bâti et Levier Aménagements
- Biodiversity niveau Performant
- Wirescore niveau Gold
- Réemploi des matériaux existants à hauteur de 47% du potentiel valorisable d'après le diagnostic PEMD, soit 214 tonnes de matériaux sur les 453 tonnes diagnostiqués
- 122 tonnes de matériaux réemployés in-situ : cloisons amovibles, bloc-portes intérieurs, installations sanitaires, gaines circulaires
- 92 tonnes de matériaux envoyés vers des filières de réemploi : dalles gravillonnées, dalles bois, faux-plafonds, moquettes, toiles de stores

## INDUSTRIALISATION ET MODES ALTERNATIFS



Projet modulaire Bois – Logements jeunes travailleurs (La Guerche de Bretagne - 35) - **programme de 24 logements** de type T1, modulaires en bois dédiés aux jeunes actifs de moins de 30 ans - Valorisation du quartier de La Robelière (livré décembre 2025)

- Certifiée NF Habitat HQE, elle s'inscrit dans la stratégie de décarbonation d'Action Logement
- Niveau de performance RE2028
- Construction modulaire bois 3D entièrement préfabriquée hors site modules de 14 tonnes construits chez Legendre Pack, atelier de fabrication modulaire du groupe Legendre, à Bourgbarré 35, puis assemblée sur place

Réalisée en contrat de promotion immobilière à Montbert (44), l'opération «New Sta» consistait en la construction d'une **plateforme logistique** de 30 000 m<sup>2</sup> exploitée par la société POINT.P

- Utilisation du plancher béton intégrant une prédalle en bois, fabriquée et installée par CCL Construction, sur une surface de 1000m<sup>2</sup>
- Installation d'une centrale photovoltaïque de 3440 panneaux, puissance de 1,427 MWc



**Construction du premier immeuble en structure bois** du quartier de La Défense à Puteaux, réalisé pour le compte de BNP Paris Estate, baptisé «Inspire» 19 500 m<sup>2</sup> de bureaux, 2 500 m<sup>2</sup> de commerces et 1 500 m<sup>2</sup> de rooftop végétalisé (livré second trimestre 2025)

- Mixité des matériaux utilisés, à savoir le bois, le béton, le verre et le métal. Les 4 niveaux d'infrastructures, les cages d'ascenseurs et d'escaliers ainsi que le socle de l'immeuble seront en béton tandis que les 6 niveaux supérieurs, seront intégralement réalisés en ossatures métallique et bois
- Labellisations et certifications : NF HQE (Haute Qualité environnementale), BREEAM, niveau excellent (certification relative à l'évaluation environnementale des bâtiments), Label E+C, niveau E2C1, Osmoz

### **Salle événementielle** de Quimper (29)

- Salle modulaire : l'aménagement permet une forte polyvalence des événements (spectacles, concerts, etc.). La salle peut accueillir jusqu'à 3 500 personnes selon les configurations.
- Matériaux biosourcés : 540m<sup>3</sup> de charpente bois ont ainsi été posés, en collaboration avec Mathis SAS et 620 m<sup>2</sup> de murs en terre crue en pisé habillent désormais les façades des deux salles, dont le procédé a été étudié par les équipes d'Ingénova, filiale R&D du groupe Legendre
- La charpente de couverture combine bois et acier et le socle repose sur des murs en pisé, réalisés à partir de terres locales extraites des carrières Le Roux, au sud de la ville
- Une vingtaine de compagnons de Legendre (mandataire du macro-lot béton et terre crue) ont été formés aux techniques du pisé, puis mobilisés pendant quatre mois et demi pour réaliser 6 000 m<sup>2</sup> de façades selon un processus rigoureux et successif d'humidification, de coulage, et de compactage mécanique de couches de terre d'une épaisseur de 7 cm





*Face aux nouvelles règles introduites par la CSRD, les entreprises doivent impérativement réfléchir aux liens politiques, géographiques et écologiques qui les unissent à leur territoire pour envisager leur transformation. Les objectifs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance sont au cœur de la stratégie de développement du Groupe Legendre. Il s'engage à accompagner toutes ses parties prenantes dans leur transition écologique et énergétique, créant ainsi un effet de levier pour transformer l'écosystème d'affaires dans son ensemble en devenant partenaires stratégiques dans la construction d'un avenir durable.*

**Pour toute question ou information :**

**Direction Transitions Durables**  
[transitions@groupe-legendre.com](mailto:transitions@groupe-legendre.com)